AR PREFECTURE

082-218201127-20190711-CM20190711\_12-DE

Regu le 12/07/2019

# DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### **COMMUNE DE MOISSAC**

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 11 juillet (11/07/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 juillet, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les guestions suivantes :

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,

M. Gérard CAYLA, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES. Conseillers Municipaux

#### **ETAJENT REPRESENTES:**

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), Maire, M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), Adjoint,

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Eliette DELMAS), M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Maryse BAULU), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Muriel VALETTE), M. Fernand RODRIGUEZ (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), Conseillers Municipaux.

## **ETAIENT ABSENTS:**

M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, Conseillers Municipaux.

Madame BAULU est nommée secrétaire de séance.

12 - 11 juillet 2019

# 12. Demande de subvention à la région Occitanie pour l'Abbaye de Moissac

Rapporteur: Mme VALETTE

Vu le rapport de Monsieur le Maire indiquant qu'il convient de modifier le plan de financement pour revoir notamment la participation de la Région Occitanie et du Conseil Départemental, suite à la présentation du projet sur le site en présence des partenaires financiers.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

#### AR PREFECTURE

082-218201127-20190711-CM20190711\_12-DE

Regu le 12/07/2019

APPROUVE l'avant-projet détaillé de requalification du site de Saint-Pierre de Moissac,

ADOPTE le plan de financement prévisionnel comme suit :

DEPENSES	Honoraires, Maîtrise d'œuvre	Travaux Phase 1 2019 en cours	Travaux Phase 2 2019-2020	Total Travaux	TOTAL	Taux de financement
Muséographie	212 310 €	233 817 €	1 026 955 €	1 260 772 €	1 473 082 €	
Création de contenu multimédia		62 000 €	178 000 €	240 000 €	240 000 €	
Etudes	37 333 €				37 333 €	
Travaux restauration MH			207 000 €	207 000 €	207 000 €	
Travaux hors MH	433 620 €	415 844 €	1 406 900 €	1 822 744 €	2 256 364 €	
Total dépenses	683 263 €	711 661 €	2 818 855 €	3 530 516 €	4 213 779 €	HEIET I

RECETTES	TOTAL Taux de financemen
Etat DETR et FSIL (notifiés)	830 311 € 20%
Etat DRAC (restauration MH)	165 600 € 4%
Conseil Régional	1 000 000 € 24%
Terres de Confluences	170 000 € 4%
Conseil Départemental (confirmé)	449 000 € 11%
Total subventions	2 614 911 € 62%

AUTORISE Monsieur le Maire à demander l'adaptation des aides obtenues au nouveau plan de financement,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat (auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)) ainsi qu'auprès des autres partenaires dont le Conseil Régional, notamment au titre du label « Grands Sites Occitanie »

Pour copie conforme Moissac le 12 juillet 2019 Pour le Maire empêché, La Première Adjointe au Maire,

Colette ROLLET

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :